

Favoriser l'accessibilité aux études postsecondaires pour les personnes étudiantes issues des Premiers Peuples dans la région de la Capitale-Nationale



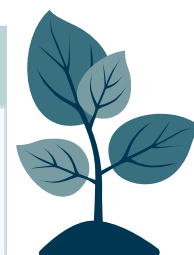
L'accès aux études supérieures pour les jeunes issus des Premiers Peuples demeure un enjeu important dans la région de la Capitale-Nationale.

Malgré certaines avancées au cours des dernières années, une série d'obstacles interconnectés continue de freiner leur pleine participation au système postsecondaire. Ces obstacles sont d'ordre historique, économique, géographique, éducatif, culturel, politique et structurel. Une partie importante de ces obstacles relève directement des institutions d'enseignement elles-mêmes : leurs règles, leur financement, leur organisation et leurs pratiques.

Travailler à lever les obstacles et à favoriser l'accessibilité des jeunes issus des Premiers Peuples aux études supérieures est la responsabilité des institutions d'enseignement. Celles-ci doivent assurer des environnements d'apprentissage culturellement sécurisants où les savoirs autochtones sont reconnus et valorisés. Elles doivent mettre en place des pratiques qui permettent une transition harmonieuse, telles que la simplification des démarches administratives, l'amélioration de l'accueil et l'accompagnement et la collaboration avec les organismes et la gouvernance autochtone.

Toute l'importance de la sécurisation culturelle

L'accessibilité et la rétention des jeunes des Premiers Peuples dans les études postsecondaires reposent sur la sécurisation culturelle, c'est-à-dire la création d'un environnement où ces personnes se sentent respectées, représentées et libres d'exprimer leur identité culturelle.



Saviez-vous que les personnes étudiantes autochtones sont plus susceptibles de s'engager dans un parcours postsecondaire lorsque l'établissement reconnaît explicitement leur identité et leur histoire ?

La simplification des démarches administratives

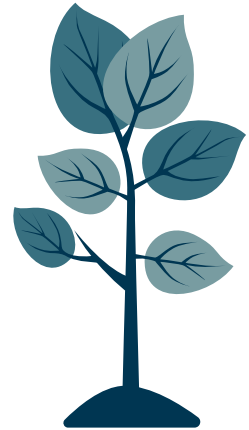
L'admission aux études postsecondaires constitue un moment déterminant dans le parcours éducatif. Malheureusement, les démarches d'admission et d'inscription sont souvent perçues comme complexes, longues et mal adaptées à la réalité des personnes des Premiers Peuples, particulièrement pour les personnes étudiantes provenant de milieux éloignés ou ayant des parcours scolaires non linéaires.

Qu'il s'agisse des critères de sélection, des documents administratifs à transmettre ou du fonctionnement du registrariat : la lourdeur des démarches administratives n'est pas un enjeu seulement pour les personnes étudiantes, mais aussi pour les communautés autochtones qui n'ont pas les mêmes façons de faire.



Exemples de bonnes pratiques :

- Adapter les critères de sélection.
- Reconnaître des documents alternatifs, tels que des documents officiels émis par les communautés.
- Adapter les délais et offrir de la flexibilité pour transmettre les documents requis afin de tenir compte des réalités géographiques, familiales et communautaires.



Au Cégep de Sainte-Foy, une personne-ressource dédiée offre un accompagnement personnalisé pour remplir les formulaires.

« De la formation pour tout le personnel administratif au niveau du registrariat et du soutien aux études pour s'assurer que les gens sont bien outillés pour bien accompagner les personnes étudiantes autochtones, pour bien comprendre leur réalité et donc, faciliter leur accessibilité. En fait, c'est de donner le goût aux personnes étudiantes autochtones de rester dans ce milieu-là. »

– Julia Couture-Glassco, INRS

« Au registrariat, j'ai une collègue qui est très proactive. Dans les lettres envoyées au moment de l'admission, elle a ajouté quelque chose dans sa signature pour signifier qu'elle était une personne alliée qui pouvait aider les personnes étudiantes issues de Premiers Peuples pour toute difficulté liée à l'inscription, au choix de cours, etc. On espère que ça va faire une différence. C'est la première année qu'on procède de cette façon-là. »

– Jacinthe Ruel, Cégep Saint-Lawrence



« Lors de mon admission, on a vraiment tenu compte de mon parcours éducatif atypique. On a reconnu mes expériences et mes responsabilités dans ma communauté. Cette flexibilité et cette ouverture m'ont confirmé dans mon désir de poursuivre mes études. »



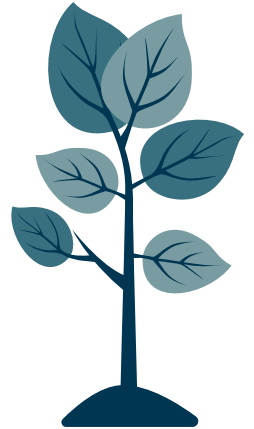
L'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement

La transition vers les études postsecondaires commence dès le moment où la personne étudiante envisage de s'inscrire. Offrir un accueil relationnel dès les premières étapes, puis tout au long du parcours, contribue fortement à favoriser l'accessibilité et la rétention des personnes étudiantes.



Exemples de bonnes pratiques :

- Rencontrer les personnes étudiantes dans les communautés avant leur départ pour établir un contact, offrir un soutien administratif en amont et les informer des ressources et des services à leur disposition : recherche de logement, activité d'accueil, local dédié, personne-ressource, etc.
- Concevoir des services d'accueil dédiés aux personnes étudiantes issues des Premiers Peuples avec les leaders communautaires.
- Jumeler la personne étudiante avec une personne conseillère autochtone ou un membre du personnel formé aux réalités autochtones pour offrir un accompagnement personnalisé.



Le guide **Pistes pour accueillir et accompagner la population étudiante des Premiers Peuples à l'université** s'adresse principalement aux équipes des services à la communauté étudiante du réseau de l'Université du Québec. Il peut également être utile à l'ensemble du personnel.

Au Cégep Garneau, le projet *Accueil et intégration des étudiant(e)s autochtones* vise à favoriser l'accès aux études collégiales aux personnes des Premiers Peuples en offrant des activités et des services qui répondent à leurs besoins.

« De l'admission, de l'inscription et même parfois avant, par le recrutement, d'aller semer des graines dans les communautés lors de nos tournées collégiales. C'est vraiment de leur donner un accompagnement de A à Z pour que leur parcours universitaire se passe bien. C'est des journées d'accueil, le milieu sécuritaire, culturel, des événements, plein de beaux projets, des ateliers. Des activités pour la sécurisation culturelle bien sûr, mais aussi un accompagnement. »

– Suzie Perron, Université Laval



« Dès le premier contact, je me suis senti vraiment accueilli. L'équipe a pris le temps d'examiner attentivement mon parcours et mes besoins, ce qui m'a donné la confiance nécessaire pour continuer mes études. »



La collaboration : entre les établissements d'enseignement et avec les organismes communautaires et la gouvernance autochtone

La collaboration interordres, interétablissements et intercycles entre les cégeps, les universités et les communautés locales ou régionales est déterminante pour assurer une transition harmonieuse des jeunes vers les études supérieures.

En établissant des partenariats durables, les institutions soutiennent l'autodétermination des communautés et développent une meilleure compréhension des besoins réels des personnes étudiantes.

Ces partenariats reposent sur une communication continue et transparente basée sur la confiance et le respect des protocoles culturels et des modes de gouvernance.



Exemples de bonnes pratiques :

- Avant la transition, et tôt dans le parcours, présenter les services offerts par les cégeps et les universités aux agents de liaison dans les communautés.
- Cocréer des outils administratifs adaptés avec les gouvernements autochtones.
- Mettre sur pied des comités consultatifs autochtones pour orienter les politiques d'admission et de soutien.

La TÉLUQ, l'UQAT et l'UQAC ont développé le portail Kwe en collaboration avec trois communautés autochtones : Uashat Mak, Mani-utenam, Kitcisakik et Mashteuiatsh. Ce portail offre des cours visant à préparer les jeunes issus des Premiers Peuples à faire leur entrée à l'université et à développer des compétences nécessaires au « métier d'étudiante et d'étudiant », et ce, sans avoir à quitter leur communauté. Pour en savoir plus : [Kwe l'Université! Le portail qui vous accompagne](#) dans votre projet d'études universitaires.

« Nous travaillons avec des partenaires autochtones, le centre d'amitié autochtone Mamuk. On a vraiment là une collaboration très fluide. »

– Jacinthe Ruel, Cégep Saint-Lawrence

Le programme La Traversée est une formule unique de Tremplin DEC qui a pour but de faciliter le passage au cégep, d'encourager la persévérance scolaire des étudiantes et des étudiants, de créer un lien de confiance avec l'environnement collégial et de renforcer la fierté d'appartenir aux Premières Nations. Ce programme de 15 semaines à temps plein est né d'une collaboration entre le Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat et le Cégep Garneau. Pour en savoir plus : [Tremplin DEC - Premières Nations - Cégep Garneau](#).



« Les sessions d'information offertes dans ma communauté et coanimées en collaboration avec le conseil de bande et les centres d'éducation m'ont permis de me familiariser avec l'enseignement supérieur et le fonctionnement du registrariat, ce qui a facilité ma transition. »



«Créer des ponts aussi. Tu sais, les ponts, ce n'est pas toujours facile. Il n'y a pas qu'un pont sur la terre, il y a 10 000 ponts. Là, c'est de se comprendre et de voir le tronc commun sur lequel on peut travailler tous ensemble et respecter l'unicité aussi, autant des Premiers Peuples que de vos organisations. » (Nadine Rousselot, Université Laval)



L'accessibilité et la rétention des jeunes des Premiers Peuples dans les études postsecondaires exigent des approches holistiques ancrées dans les perspectives autochtones. Cela implique de créer des environnements culturellement sécurisants, d'offrir un accompagnement humain soutenu, d'assurer une flexibilité institutionnelle et de maintenir des relations durables avec les communautés. Une telle démarche nécessite une transformation structurelle profonde des établissements, fondée sur la reconnaissance des savoirs autochtones et le respect de l'autodétermination.

Les institutions d'enseignement jouent un rôle déterminant : elles peuvent adapter leurs pratiques, leurs services et leurs milieux pour les rendre plus accueillants, pertinents et inclusifs pour les jeunes autochtones. Ces transformations doivent s'inscrire dans des actions plus larges visant à réduire les barrières systémiques et à instaurer une culture organisationnelle équitable et engagée envers la réconciliation.

Le développement de plans stratégiques autochtones et l'adoption de politiques claires en matière d'équité et d'inclusion constituent des leviers essentiels. À cet égard, le Guide d'accompagnement pour les établissements d'enseignement collégial en vue de l'élaboration d'un plan institutionnel rédigé par le CTREQ en collaboration avec le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) et cinq collèges offre un soutien précieux aux établissements.

Références

- CoP-Premiers Peuples de l'Université du Québec. (2026). *Soutenir la persévérance et la réussite de la population étudiante des Premiers Peuples à l'université*. Université du Québec.
- Mareschal, J. et Denault, A.-A. (2021). *Persévérance et réussite scolaires des étudiants autochtones au collégial : Récits et pratiques liés à la sécurisation culturelle issus de cégeps de Québec et de Trois-Rivières*.
- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (2020). *Favoriser la persévérance et la réussite éducative des étudiants autochtones au postsecondaire*. Wendake, RCAAQ.
- Roberson Edouard (2026). *Accès aux études supérieures et soutien à la persévérance et à la réussite des étudiantes et des étudiants autochtones au Québec et au Canada*. Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

Cet outil de transfert de connaissances a été élaboré dans le cadre du groupe de travail sur les Premiers Peuples du Pôle régional en enseignement supérieur de la Capitale-Nationale (Pôle Québec). En facilitant la concertation et la collaboration entre les collèges, les universités et les acteurs socio-économiques de la région, le Pôle Québec vise à améliorer l'accessibilité à l'enseignement supérieur, la réussite étudiante et la fluidité des parcours de formation. Il vise également à renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur de la région, à répondre aux enjeux de développement régional et à mutualiser les ressources pour créer un modèle adapté aux besoins de la région.

En collaboration avec :

